

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA CDA DU DISTRICT DE HAUTE LOIRE
DU 31 AOUT 2021**

Présents : S. Pouzols, R. Mouilhade, C. Faucuit, D. Cuoq, S. Liogier, J. Soleilhac, P. Fabre, R. Robert, P. Avond et B. Lescop,
Excusés : B. Chantemesse, L. Lerat, M. Benalouane, J.N. Falcon.

- PV de la CDA du 15 juin 2021 :

➤ Adopté à l'unanimité.

- Informations du Président :

➤ Condoléances :

- A Laurent Lerat pour le décès de son frère.
- A Yoann Teyssonneyre pour le décès de son grand père
- A Bernard Lescop pour le décès de sa maman.

➤ Prompt rétablissement :

- A Stéphane Guibert
- A Mathieu Pagés
- A Ercan Eryilmaz

➤ **Félicitations :**

- A Sébastien Boyer pour la naissance de sa fille Azélia.

Aux nouveau arbitres reçus en juin dernier

- BIS Andréa club, AS Mazet Chambon
- COELHO Anthony, A Vergongheon Arvant
- HILLAIRE Dylan, SC Langogne
- MOREAU Rémi, O ST Julien Chapteuil
- PULVERIC Fabien, Velay Foot
- ROYER Thomas, US Bassoise
- SANMARTI Gaëthan, US Fontannes
- SBAI Fouad, AS Chadrac

La formation administrative de ces nouveaux arbitres aura lieu en septembre, et pour rafraîchir les mémoires, un rappel sera fait lors du stage de rentrée.

Ces 8 arbitres supplémentaires viennent s'ajouter aux 14 arbitres déjà reçus en octobre 2020. Ces deux formations initiales à l'arbitrage, organisées par la CDA, ont permis à certains clubs de la Haute-Loire de se mettre en règle au regard du statut de l'arbitrage (37 clubs en infraction au 30 juin 2020 et 24 au 30 juin 2021).

➤ **Remerciements :**

- Au club de Loudes pour la mise à disposition des installation sportives lors des tests physiques de rentrée des arbitres et de la salle de réunion pour cette réunion de CDA.

➤ **Nouveauté :**

- Le district a mis en place un planning de réservation de salle à l'aide d'un planning partagé. Les réunions, formations et stages doivent être annoncées dès que possible ;

- Dans le cadre du projet : « Le Club de Football de Demain » (Extrait du PV N°10 du conseil de district du 02 avril 2021), la CDA accompagnera la mise en œuvre des opérations de sensibilisation à l'arbitrage. Pour les U11 en arbitrant au centre lors des plateaux, et pour les U13 en arbitrant à la touche. Notre commission s'efforcera de répondre présent sur différents rassemblements au cours de la saison.

➤ **Bilan des effectifs**

- Avec 120 licences validées en fin de saison, à ce jour 31 août, nous sommes à 68 licences validées, ce qui représente 57% de l'effectif. La progression sera conséquente rapidement avec le nombre de licences en attente de validation. La bonne nouvelle vient des D1 qui sont tous opérationnels.

Les arbitres qui n'ont pas encore leur licence validée doivent vérifier, dans les plus brefs délais :

- S'ils ont fait parvenir le dossier médical.
- Si leur club a bien fait la demande de licence.

La CDA décide d'intégrer au groupe des 14 D1 Alexis Lhoste et Ayoub Zeglama. Ceci afin de leur permettre de répondre aux critères pour préparer l'examen de Ligue et être présent au prochain examen.

A titre tout à fait exceptionnel par rapport à la période Covid, Lucas Barthélémy conserve également une place en D1 (sous réserve du travail fourni et du sérieux lors des prochains rassemblements) pour ces mêmes raisons. En cas d'échec, en janvier, il réintégrera sa catégorie d'origine.

Dans le groupe des 12 D2, deux autres arbitres intégreront ce groupe en fonction des résultats obtenus lors du stage de rentrée du 11 septembre ou lors de la session de rattrapage qui aura lieu le 17 octobre.

➤ **Formation Ligue 2021/2022**

- Dans l'attente des modalités de prise en compte des dossiers, nous devrions avoir la possibilité de présenter plusieurs candidats à l'examen de Janvier 2022.

Rappel, cette épreuve demandant beaucoup de travail personnel sur une saison, elle impose beaucoup de rigueur de la part des candidats.

➤ **Formation Initiale de District 2021/2022**

- Elle aura lieu au District de Haute-Loire 9 place Michelet au Puy en Velay aux dates suivantes :

- Vendredi 1er octobre 2021 de 19h00 à 22h00,
- Samedi 2 octobre 2021 de 8h30 à 16h30,
- Vendredi 8 octobre 2021 de 19h00 à 22h00,
- Samedi 9 octobre 2021 de 8h30 à 16h30,
- Samedi 16 octobre 2021 de 9h00 à 12h00.

Les bulletins d'inscriptions sont en ligne sur le site de la Ligue

<https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/2021/08/Dossier-dinscription-F.I.A.-District-de-la-Haute-Loire-1.pdf>

Le dépôt des dossiers **complets** est fixé au 24 septembre

Pour un arbitre couvrant un club de Haute Loire, il n'est pas obligatoire de suivre la formation au Puy En Velay. Pour des raisons de commodités, les étudiants, par exemple, peuvent suivre leur formation dans un autre district.

Plus d'infos sur le site de la Ligue.

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

- **Bilan des désignations informatiques :**

➤ Le retour de Dominique est très positif. Ce bilan est peut-être lié à la très courte saison que nous venons de vivre.

Philippe Fabre va pouvoir prendre ses fonctions de responsable des désignations des jeunes, les programmations de match venant d'être mis en ligne.

Merci de saisir vos indisponibilités dès que vous en avez connaissance afin de faciliter la tâche à Dominique et Philippe.

Pour les arbitres indisponibles après la parution des désignations, ils seront mis en réserve pour le week-end suivant.

- Si un match est reporté, la désignation de l'arbitre est maintenue par défaut.

- Les observateurs sont invités à positionner, également, leurs indisponibilités dès que possible.

Rappel du PV de CDA du 23 octobre dernier :

Dominique a créé une adresse mail exclusive pour les indisponibilités de moins de deux semaines avant la rencontre, (designations43@gmail.com) Pour les indisponibilités connues plus de deux semaines avant la rencontre, les arbitres doivent utiliser leur compte personnel du Portail des Officiels. En cas d'absence à un match, les arbitres ont 48h00 pour la justifier à l'adresse : designations43@gmail.com

Rappel, le Portail des officiels permettra de voir si les arbitres ont regardé les désignations, les connexions étant horodatées. Après vérification, cela fonctionne parfaitement. Les arbitres peuvent y télécharger les documents utiles et recevoir des messages de la commission d'arbitrage

- Stage de début de saison

➤ Il aura lieu le 11 septembre, à 9h00, à St Paulien. Pour les retardataires, merci de vous presser en répondant à la convocation reçue par email ou en téléchargement dans les documents arbitres du site. Aucun repas ne sera commandé après le 7 septembre.

La matinée sera consacrée au test physique, pensez bien à faire suivre vos affaires de sport.

L'UNAF interviendra au retour des tests.

L'après-midi sera consacrée aux lois du jeu, rappel de l'utilisation de la tablette, Portail des officiels, formalités administratives et le questionnaire.

Pour votre information, un contrôle du Pass sanitaire sera effectué avant de rentrer dans la salle. Merci de ne pas l'oublier et de le préparer dès votre arrivée afin de fluidifier l'accès à la salle. Ceux d'entre vous qui ne pourraient pas le présenter se verront interdire l'accès au stage de rentrée. N'oubliez pas non plus de faire suivre un masque.

La CDA remercie d'ores et déjà la municipalité de St Paulien ainsi que le club pour la mise à disposition des installations sportives et de la salle lors du stage de rentrée.

➤ La session de rattrapage aura lieu le 17 octobre à Coubon

- Courriers

➤ De Elsa Robert, courrier lu.

➤ Du club de St Geneys-près-Saint-Paulien, le président a répondu.

➤ Du club de Langogne, courrier lu, pris note, en attente de réponse de la Ligue d'Occitanie.

Listes des arbitres qui ont émis le souhait d'une année sabbatique ou d'un arrêt :

Vincent Evangelisti	Paul Cortial
Mathis Fournel	Vincent Exbrayat
Christian Gaillard	Franck Marrel
Patrice Lhoste	Corentin Montagne
Era Luta	Laurent Soule
Fabrice Narce	Eric Vocanson
Stéphane Surrel	

La prochaine CDA aura lieu après le stage de rattrapage du 17 octobre sur convocation.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été tous abordés, Stéphane Pouzols lève la séance.

Le Secrétaire : Bernard Lescop

Le Président Stéphane Pouzols